

# LE POLITIQUE.

SOMMAIRE. — Nouveaux détails sur le procès de Fieschi. — Instruction judiciaire dans l'affaire Maës. — Révolution à Sonderhausen. — Nominations dans l'ordre Léopold. — Maintien d'une université à Louvain. — Opinion du *Handelsblad* sur les conférences des souverains du Nord. — Nouvelles diverses.

## FRANCE.

Paris, le 16 septembre. — Le *Journal de Paris* ne dit pas un mot des nouvelles de Madrid ni de l'Espagne. Cependant le bruit a de nouveau couru hier que le changement de ministère avait eu lieu, et que M. Arguelles avait été placé à la tête du cabinet. Un journal de Bordeaux, le *Mémorial*, va plus loin, il annonce que cet arrangement a été fait, puis défait au bout de deux à trois jours.

— On écrit de Saragosse, en date du 5 :

« Nous avons refusé d'admettre le général Latre et le gouverneur civil, que le gouvernement voulait nous imposer. »

— Le *Réformateur* a été saisi hier, pour son numéro d'avant-hier. Le mandat de saisie ne mentionne point l'article incriminé. Hier aussi, le gérant du *Réformateur* a été condamné, par défaut, à un an de prison et 10,000 frs. d'amende, pour des articles contenus dans cinq numéros incriminés simultanément.

— On écrit de Bayonne, 12 septembre :

« Le 9 du courant, les pecceteros de la colonne de Leon Iriarte qui, au nombre d'environ 500 hommes et 70 cavaliers s'étaient portés de Pampelune au village d'Ostiz, et se disposaient à ramener dans la place sous leur escorte une quantité assez considérable de grains provenant de réquisitions frappées par l'autorité sur les communes environnantes, instruits que le 2<sup>e</sup> bataillon navarrais les attendait sur leur passage, ont changé de route; mais les carlistes informés de la nouvelle direction qu'ils prenaient se sont portés contre eux, et les ont atteints au village de Zabaldica, à environ 5/4 de lieue de Pampelune, et les ont forcés à rentrer dans cette ville. Les christinos ont eu dans cette rencontre 18 hommes hors de combat, 22 fantassins prisonniers dont deux officiers; en outre 9 lanciers montés, avec armes et bagages; enfin 16 chevaux blessés. Tout le grain qu'ils escortaient est également resté au pouvoir des carlistes pour être réintégré aux propriétaires. Le commandant Leon Iriarte étant retenu à Pampelune pour cause d'inconduite, ne s'est point trouvé à cette action. »

« Le 7, le commandant Manolin, de la colonne volante de Ribera, a surpris le courrier de Saragosse à Pampelune, près d'Ollite, et s'en est emparé, ainsi que de toute son escorte, composée de trente lanciers, dont un a été tué. Des voyageurs, arrivés aujourd'hui de Marcilla, confirment cette nouvelle. »

« P.S. La province des Asturies a suivi le mou-

## PAGANINI.

On a pu voir dans notre n° d'hier que le choléra n'a point frappé Paganini : La victime est le frère du célèbre violoniste. Voici l'espèce d'oraison funèbre, que le roi du feuilleton, Jules Janin, avait publiée ces jours derniers dans le *Journal des Débats*, sur le bruit de la mort du grand artiste :

Avez vous lu, il y a déjà quelques jours, cette ligne dans votre journal : *Paganini est mort à Gènes du choléra* ?

Après quoi pas un mot, ni de regret ni de louange; seulement on ajoutait en manière d'oraison funèbre: — *Il avait gagné sept millions!* Et quand ils ont dit: — *Sept millions!* ils s'imaginent avoir tout dit.

Respectons les morts illustres, honorons le grand artiste qui n'est plus en parlant de son talent et non pas de sa fortune, éloignons ces sept millions de la mémoire de Paganini: ces millions ainsi jetés à travers cette grande perte, ne vous produisent-ils pas le même effet que l'or des époux Maës si horriblement assassinés dans cette immense coffre fort qui leur servait de maison? A chaque pas que fait la justice dans cette maison elle trouve de l'or et du sang. De l'or dans le jardin, de l'or dans la cave, de l'or sous la pierre du foyer domestique, de l'or même dans les vieux chapeaux de la victime; partout de l'or, partout cet or qui a tué ces malheureux vieillards. Ainsi pour Paganini. Sept millions gagnés en si peu de temps, c'est plus d'un louis d'or par coup d'archet. Encore une fois, ne parlons pas de la fortune de Paganini mais de son talent: 6 millions! éloignez vous! laissez nous voir tout entier le grand artiste qui n'est plus!

Paganini, grand musicien, artiste sérieux et convaincu, pour qui le travail a fait autant que la nature, avait acheté son art par bien des privations et par bien des tortures. Sa tête s'était long-temps penchée sur le violon, ayant

vement de la Galice, et formé sa junte de gouvernement. »

— Il vient de se faire à petit bruit une révolution en Allemagne. Un souverain a abdicqué après une émeute et son fils l'a remplacé. C'est dans la principauté de Sonderhausen que ces faits se sont passés. De mauvais courtisans s'étaient emparés de la personne du vieux prince Gunther, et son fils même ne pouvait pénétrer au château d'Ebeleben; mais les habitants prennent fait et cause pour le fils; les courtisans sont chassés, le prince tombe en syncope; on le croit mort, et l'on proclame son fils. Après cela, le père n'a eu rien de mieux à faire que d'abdiquer, et les 50,000 habitants de la principauté vivent sous une constitution libérale qui leur assure 15 députés, lesquels partagent avec le gouvernement le pouvoir législatif, et ont le droit d'examiner et de voter le budget qui s'élève à un peu plus de 4000,000 fr. (*Courrier Français.*)

— Un spectacle nouveau pour la France sera offert le 21 de ce mois à la curiosité des amateurs. Un *Fox Hunting* (chasse au renard) aura lieu dans les environs de Bièvre, le 21 de ce mois, à 11 heures du matin par les membres de la société des Chasses de Versailles.

Le *Moniteur du Commerce*, journal semi-officiel, annonce ce matin qu'il est impossible que le procès de Fieschi puisse commencer le mois prochain, l'instruction ne devant pas encore être terminée à cette époque. Cette feuille annonce aussi que le procès d'avril recommencera dans les premiers jours de novembre.

— Le journal le *Bon Sens* contient sur les interrogatoires de Fieschi, un article où l'on remarque les détails suivants :

« Le prévenu avoue qu'il a reçu de l'argent pour exécuter l'attentat du 28 juillet, mais il prétend ignorer de quel parti cet argent lui provenait. Toutes les fois qu'on lui a demandé quelles étaient ses opinions, il a répondu qu'il n'en avait pas, qu'il n'en avait jamais eu; qu'il n'appartenait à aucun parti, et qu'il ne faisait pas plus de cas des légitimistes que des républicains; qu'il avait besoin de vivre; que lorsqu'on lui a proposé le crime auquel il a consenti, il n'avait plus aucune ressource, et n'entrevoit pas le moyen de s'en créer. Que c'est là ce qui l'a déterminé à accepter les offres qui lui ont été faites, offres assez modiques relativement aux dangers qu'il avait à courir; que si à cette époque il eût eu seulement 50 francs devant lui, il se fût bien gardé d'accepter les offres qui

de le faire parler selon son génie. Si long temps que sa tête était restée penchée. Ses doigts de fer avaient long-temps comprimé ces cordes pour les rendre sonores. Si long-temps, que sa main en avait grandi et s'en était séchée, comme si on l'avait mise à la torture. Que de génie, mais aussi que de patience il a fallu pour arriver à ces tours de force, qui étaient pour lui chose si naturelle et si facile! Songez donc à tout ce qu'il jouait seulement sur sa quatrième corde! et songez que même cette quatrième corde, il la coupait en deux avec son petit doigt, et que d'un côté il jouait avec l'archet pendant que de l'autre, avec cette même corde, il tirait de brillants arpèges.

Et comment est-il arrivé à ce point de perfection et de pureté? Oui, sans doute, cela lui avait coûté bien cher. Il avait perdu à ce métier-là son enfance, sa jeunesse et une partie de son âge mûr. Aussi, quand enfin il fut parvenu à cette incroyable perfection qu'il avait rêvée, quand il eut réalisé son idéal, il me semble le voir sourire! Comme il se dit à lui-même que le monde lui paierait cher ses travaux et sa patience! Et aussitôt il se mit en route pour exploiter par l'Europe cet instrument rebelle qu'il avait eu tant de peine à dompter.

Il fit chez nous deux voyages, la seconde fois qu'il vint à Paris, Paris était la proie du choléra; on mourait par milliers chaque matin; la mort avait étendu son horrible manteau sur la grande ville; tout fuyait, tout se cachait, tous les théâtres étaient déserts; l'Opéra seul se remplit aux sons de l'archet de Paganini. Chacun venait oublier à ces divins accords la terreur de la journée; j'ai vu un homme que le choléra avait touché à la porte du théâtre, s'évanouir à la Prière de Moïse jouée par Paganini. Voilà ce qui s'appelle réussir! Ce que ne faisait aucun artiste de Paris, Paganini le faisait avec son violon, il remplissait un théâtre; voilà ce qui

lui ont été faites. — Mais, lui objecte-t-on, vous deviez bien penser que la mauvaise action (on ne s'est pas encore servi du mot crime), à laquelle on vous poussait, ne pouvait être qu'un œuvre de parti, et comment se fait-il que vous n'ayez pas au moins cherché à savoir quel parti voulait vous armer contre Louis Philippe? — Cela m'importait fort peu; il me fallait de l'argent, je ne me suis pas inquiété du reste.

« Fieschi a déclaré avoir reçu de l'argent le jour même où, pour la première fois, on lui a demandé s'il voulait se charger d'assassiner Louis-Philippe. Ces propositions remontent au mois de janvier dernier. On lui en avait déjà parlé auparavant, mais d'une manière beaucoup trop vague pour qu'il pût prendre la chose au sérieux. D'après ses dires, il aurait reçu, depuis le mois de janvier jusqu'au jour où il a commis son crime, environ 10,000 fr. qui lui ont été comptés tantôt en numéraire, tantôt en billets de banque. Il a prétendu avoir mangé tout cet argent en parties de plaisir; mais l'enquête qu'on a faite à ce sujet ne constate pas qu'il ait dépensé une aussi forte somme. Quelqu'un est donc dépositaire du surplus de ses dépenses: ou bien il n'a déclaré avoir reçu 10,000 fr. que pour qu'on ne pût pas penser qu'il avait risqué sa vie pour un minime bénéfice.

« Il a dit que le bourrelier Morey était son banquier, et que plusieurs fois il en avait reçu des à-comptes. Morey nie formellement ce fait, et atteste que s'il a donné de l'argent à Fieschi, il ne s'agissait que d'aumônes très-minimes qu'il lui faisait pour se débarrasser de ses importunités. L'homme d'affaires qui percevait les loyers de la maison du boulevard du Temple, n'a pas reconnu Morey comme celui qui, au mois d'avril, en louant l'appartement, en avait payé les deux premiers termes d'avance. Et cependant Fieschi affirme que c'est bien Morey qui a payé ces deux termes et que c'est lui seul aussi qui a fait choix de l'appartement.

« On n'a contre Morey que le témoignage de Fieschi. A la vérité, il y a dans le carnet de Morey, qu'on a déchiffré à grand peine, car tout y était écrit au crayon, et pour le désinfecter, il avait fallu faire subir quelques altérations au papier, des notes telles que celles-ci: *le mois de juillet effraiera la France*, qui sembleraient indiquer qu'il a eu connaissance de ce qui devait arriver. Mais ces notes ressemblent trop à des prophéties de Nostradamus, pour qu'à défaut d'autres preuves, elles puissent être convaincantes contre Morey. Il a du reste

s'appelle être heureux. Je ne sais rien de plus solennel que les concerts qu'il a donnés ainsi pendant la peste. On arrivait en tremblant, on quittait des appartements infectés de camphre pour cette grande et belle salle de l'Opéra remplie de bougies et de fleurs, on se revoyait ensemble et l'on s'étonnait de ne trouver aucun vide; c'est alors qu'on voyait arriver du fond du théâtre cet homme tout noir, ou plutôt cette apparence humaine. Sa pâle figure s'encadrait lugubrement entre de longs cheveux plats qui tombaient de chaque côté de sa tête; ses longs bras, allongés encore par son archet et par son violon, avait l'air de toucher à la terre; on ne le voyait pas marcher, on le sentait glisser; si le choléra en personne avait voulu revêtir une forme humaine, il eût pris celle-là, à coup sûr; on frissonnait rien qu'à le voir.

Alors, quand il avait assez frappé l'imagination du spectateur, quand il avait assez regardé de côté et d'autre, et qu'il s'était bien assuré de sa recette, il commençait. Vous dire tout ce qu'il y avait de grâce, de légèreté, de pureté de sons, de mélancolie et de passion touchante dans ce violon ainsi touché, c'est impossible. Le génie secondé de l'art et l'art secondé par le plus inconcevable travail n'ont jamais été plus loin que cela. Et avec quel calme et quel sang-froid il tirait tous ces trésors d'harmonie de ces quatre morceaux de bois et de cette corde! On écoutait, on s'étonnait, on pleurait; toute douleur était suspendue, on oubliait et la mort, et la peur qui est pire que la mort; et quand il avait fini, on eût bien voulu dire: — *Encore! encore!* Mais l'homme noir était inexorable. Il avait calculé jusqu'à sa dernière note, il savait combien il devait de coups d'archet à cette foule assemblée, il ne lui en donnait pas un de moins, mais aussi pas un de plus. Après quoi il s'en allait comme il était venu, rasant la terre, saluant jusqu'à terre avec son éternel sourire. Malgré soi, on

assez bien expliqué tous les chiffres et calculs qui figurent dans son carnet. Il paraît qu'il était chef d'une maison de grosse sellerie qui faisait beaucoup d'affaires, et les calculs de son carnet sont ceux qu'il faisait chaque jour pour se rendre compte de ses bénéfices. Sa maison n'est pas fermée depuis qu'il est en prison, et elle continue à prospérer.

» Morey est un homme très violent; à plusieurs reprises, il a intimidé M. Pasquier, qui trouve Fieschi beaucoup plus aimable. Quand on lui demande ce qu'il a à répondre aux affirmations de Fieschi, avec lequel du reste il n'a pas encore été confronté, il dit que Fieschi est un misérable, et qu'il serait bien fâché qu'on pût penser dans le public qu'il a eu avec lui d'autres relations que celles qu'on a avec un mendiant auquel on fait l'aumône sur sa bonne mine.

» Fieschi, en ce qui concerne M. Pépin, a déclaré formellement que c'était de lui qu'il avait reçu les 200 francs avec lesquels il a acheté les canons de fusil, la poudre dont il les a chargés et le plomb dont il a fait des balles. Il a même été jusqu'à dire que M. Pépin était allé chez lui pour voir si la machine était bien arrangée.

» Fieschi a fait toutes ces déclarations aussitôt qu'il a pu parler. Il y a été déterminé par cette considération qu'il obtiendrait sa grâce, c'est-à-dire qu'il ne serait pas condamné à mort, s'il consentait à avouer les faits tels qu'ils se sont passés.

» Il y a contre Morey, un fait assez grave: c'est qu'il est constaté que la malle de Fieschi a passé par sa maison, que son carnet était dans cette malle, et qu'au moment où on l'a ouverte, il s'en est emparé pour le jeter dans les lieux d'aisance. Pour sa justification, il dit que Fieschi lui a volé son carnet, quant à la malle, il n'a pas voulu la garder chez lui, et l'a envoyée à Nina Lassave, qu'il savait avoir des relations avec Fieschi. C'est là, en effet, qu'elle a été ouverte, en présence de Morey, qui l'avait préalablement reconnue comme celle qu'il avait reçue chez lui.

» On a pensé pendant quelque temps que Fieschi aurait bien pu être aidé dans son plan, par quelques réfugiés politiques. On a interrogé plusieurs maîtres de café, et, entr'autres, celui du café Nancy, de la rue St-Honoré, chez lesquels les réfugiés politiques s'assemblent de préférence, pour savoir s'il ne pourrait pas fournir quelques éclaircissements à cet égard. Mais on n'a rien découvert que pût autoriser à le croire.

» Fieschi est complètement rétabli et n'est plus soumis à aucun régime. On le traite maintenant beaucoup moins friamment que dans les premiers jours de sa convalescence, et cela le chagrine fort, car il est très-gourmand. Il est aussi privé des visites de M. Lavocat, qui a cessé de le voir depuis quinze jours, et il s'en plaint à toutes les personnes avec lesquelles il est en contact, en disant que ce n'était que pour lui tirer les vers du nez que son ancien ami paraissait lui témoigner tant d'intérêt.

Vendredi dernier, vers six heures du soir, MM. Gaschon, juge d'instruction, et Desmottiers, substitut de M. le procureur du roi, ont terminé l'instruction préparatoire concernant le double assassinat commis sur les époux Maës, rue des Petites Ecuries. Depuis ce moment M. Gaschon a en-

avait pitié de ce grand musicien en le voyant sourire ainsi et saluer si bas.

Mais est-il bien vrai que le choléra ait posé sur Paganini sa main de fer? Est-il bien vrai que le choléra ait brisé ce noble Stradivarius à l'âme si puissante, et cet archet qui n'avait pas reculé devant la peste? Voilà tantôt cinq jours que cela nous est annoncé, d'abord comme un doute, puis comme un fait, et cependant je ne puis y croire. Paganini a été aussi brave devant le choléra de Paris que M. Dupuytren lui-même, et d'ordinaire le choléra n'emporte guère ceux qui n'en ont pas peur.

Ce qui est vrai, c'est qu'à dater du jour où chaque note de son violon eût une valeur réelle, Paganini fut saisi par une avarice incroyable chez un grand artiste; il fut avare de son violon comme l'avare l'est de son argent. C'est à peine s'il jouissait lui-même de cette merveilleuse conquête de son génie. Il ne tirait plus son violon de son étui que pour gagner de l'or. Pour lui l'art n'était plus l'art, c'était une spéculation; la musique n'était plus la musique; c'était un commerce. Quand il était absolument forcé de toucher son violon, il s'enfermait dans sa chambre avec le plus grand soin; il tirait les rideaux, il fermait toutes les portes, et pour comble de précaution, il mettait une sourdine sur son instrument, afin que nul ne pût l'entendre au-dehors.

Paganini s'était donc estimé sept millions; il a très-bien fait. Va donc pour sept millions! Ce n'est pas là ce qui m'afflige: mais ce qui m'afflige pour lui, qui était un homme à part, ce qui m'afflige pour l'art dont il était le représentant, et qui est le plus prodigue de tous les arts parce qu'il est le plus à la portée de tous les hommes, que Paganini ait demandé ces sept millions à quelques hommes privilégiés de ce monde, pendant qu'il n'avait qu'à les demander à

tous les hommes, pauvres ou riches, qui se seraient fait une joie de le faire aussi riche qu'il voulait l'être. Ce qui m'afflige, ce n'est pas qu'il ait emporté ces sept millions du riche, c'est qu'il les ait emportés sans dire aux pauvres: « Vous qui êtes pauvres et qui aimez la musique, nous sommes frères, venez à moi je chanterai pour rien.

Qui que vous soyez, vous qui êtes venus en ce monde les enfants du privilège, grands artistes, souvenez-vous que l'art ne vous a pas été donné par le ciel, uniquement pour que vous en fassiez votre profit personnel. L'art appartient à tout le monde: c'est le bien de tous, c'est la source inépuisable où tous les hommes ont le droit d'approcher leurs lèvres brûlantes; vendez-en, à la bonne heure, à ceux qui peuvent l'acheter, puis, quand vous en aurez assez vendu, donnez le reste; il vous en restera encore toujours plus que vous n'en aurez donné.

L'Italie même, sa patrie, ce noble pays, qui dépense au jour le jour tant d'idées, tant d'esprit, tant de poésie, c'est à peine si elle a entendu ce Paganini qu'elle aurait tant aimé; l'Italie, sa mère, n'était pas assez riche pour le payer, et il n'a pas joué pour l'Italie.

Cette mort de Paganini, si elle est vraie, est doublement un malheur, parce que nous perdons à la fois un grand violon et un grand musicien. Ses œuvres sont perdues comme tout le reste; car il avait oublié à dessein d'écrire ses idées, pour qu'elles ne lui fussent pas dérobées. Chaque fois qu'il était accompagné par l'orchestre, c'était lui qui distribuait lui-même sa partie à chaque musicien. Le concert fini, c'était lui encore qui relevait cette musique écrite. Il n'eût confié ce soin à personne, tant il avait peur qu'une parcelle d'idée ne lui fût ravie. Ainsi, grâce à ces terribles précautions, on ne pourra pas même savoir au juste quels sont les

tous les hommes, pauvres ou riches, qui se seraient fait une joie de le faire aussi riche qu'il voulait l'être. Ce qui m'afflige, ce n'est pas qu'il ait emporté ces sept millions du riche, c'est qu'il les ait emportés sans dire aux pauvres: « Vous qui êtes pauvres et qui aimez la musique, nous sommes frères, venez à moi je chanterai pour rien.

Qui que vous soyez, vous qui êtes venus en ce monde les enfants du privilège, grands artistes, souvenez-vous que l'art ne vous a pas été donné par le ciel, uniquement pour que vous en fassiez votre profit personnel. L'art appartient à tout le monde: c'est le bien de tous, c'est la source inépuisable où tous les hommes ont le droit d'approcher leurs lèvres brûlantes; vendez-en, à la bonne heure, à ceux qui peuvent l'acheter, puis, quand vous en aurez assez vendu, donnez le reste; il vous en restera encore toujours plus que vous n'en aurez donné.

L'Italie même, sa patrie, ce noble pays, qui dépense au jour le jour tant d'idées, tant d'esprit, tant de poésie, c'est à peine si elle a entendu ce Paganini qu'elle aurait tant aimé; l'Italie, sa mère, n'était pas assez riche pour le payer, et il n'a pas joué pour l'Italie.

Cette mort de Paganini, si elle est vraie, est doublement un malheur, parce que nous perdons à la fois un grand violon et un grand musicien. Ses œuvres sont perdues comme tout le reste; car il avait oublié à dessein d'écrire ses idées, pour qu'elles ne lui fussent pas dérobées. Chaque fois qu'il était accompagné par l'orchestre, c'était lui qui distribuait lui-même sa partie à chaque musicien. Le concert fini, c'était lui encore qui relevait cette musique écrite. Il n'eût confié ce soin à personne, tant il avait peur qu'une parcelle d'idée ne lui fût ravie. Ainsi, grâce à ces terribles précautions, on ne pourra pas même savoir au juste quels sont les

tous les hommes, pauvres ou riches, qui se seraient fait une joie de le faire aussi riche qu'il voulait l'être. Ce qui m'afflige, ce n'est pas qu'il ait emporté ces sept millions du riche, c'est qu'il les ait emportés sans dire aux pauvres: « Vous qui êtes pauvres et qui aimez la musique, nous sommes frères, venez à moi je chanterai pour rien.

Qui que vous soyez, vous qui êtes venus en ce monde les enfants du privilège, grands artistes, souvenez-vous que l'art ne vous a pas été donné par le ciel, uniquement pour que vous en fassiez votre profit personnel. L'art appartient à tout le monde: c'est le bien de tous, c'est la source inépuisable où tous les hommes ont le droit d'approcher leurs lèvres brûlantes; vendez-en, à la bonne heure, à ceux qui peuvent l'acheter, puis, quand vous en aurez assez vendu, donnez le reste; il vous en restera encore toujours plus que vous n'en aurez donné.

L'Italie même, sa patrie, ce noble pays, qui dépense au jour le jour tant d'idées, tant d'esprit, tant de poésie, c'est à peine si elle a entendu ce Paganini qu'elle aurait tant aimé; l'Italie, sa mère, n'était pas assez riche pour le payer, et il n'a pas joué pour l'Italie.

Cette mort de Paganini, si elle est vraie, est doublement un malheur, parce que nous perdons à la fois un grand violon et un grand musicien. Ses œuvres sont perdues comme tout le reste; car il avait oublié à dessein d'écrire ses idées, pour qu'elles ne lui fussent pas dérobées. Chaque fois qu'il était accompagné par l'orchestre, c'était lui qui distribuait lui-même sa partie à chaque musicien. Le concert fini, c'était lui encore qui relevait cette musique écrite. Il n'eût confié ce soin à personne, tant il avait peur qu'une parcelle d'idée ne lui fût ravie. Ainsi, grâce à ces terribles précautions, on ne pourra pas même savoir au juste quels sont les

tous les hommes, pauvres ou riches, qui se seraient fait une joie de le faire aussi riche qu'il voulait l'être. Ce qui m'afflige, ce n'est pas qu'il ait emporté ces sept millions du riche, c'est qu'il les ait emportés sans dire aux pauvres: « Vous qui êtes pauvres et qui aimez la musique, nous sommes frères, venez à moi je chanterai pour rien.

Qui que vous soyez, vous qui êtes venus en ce monde les enfants du privilège, grands artistes, souvenez-vous que l'art ne vous a pas été donné par le ciel, uniquement pour que vous en fassiez votre profit personnel. L'art appartient à tout le monde: c'est le bien de tous, c'est la source inépuisable où tous les hommes ont le droit d'approcher leurs lèvres brûlantes; vendez-en, à la bonne heure, à ceux qui peuvent l'acheter, puis, quand vous en aurez assez vendu, donnez le reste; il vous en restera encore toujours plus que vous n'en aurez donné.

L'Italie même, sa patrie, ce noble pays, qui dépense au jour le jour tant d'idées, tant d'esprit, tant de poésie, c'est à peine si elle a entendu ce Paganini qu'elle aurait tant aimé; l'Italie, sa mère, n'était pas assez riche pour le payer, et il n'a pas joué pour l'Italie.

Cette mort de Paganini, si elle est vraie, est doublement un malheur, parce que nous perdons à la fois un grand violon et un grand musicien. Ses œuvres sont perdues comme tout le reste; car il avait oublié à dessein d'écrire ses idées, pour qu'elles ne lui fussent pas dérobées. Chaque fois qu'il était accompagné par l'orchestre, c'était lui qui distribuait lui-même sa partie à chaque musicien. Le concert fini, c'était lui encore qui relevait cette musique écrite. Il n'eût confié ce soin à personne, tant il avait peur qu'une parcelle d'idée ne lui fût ravie. Ainsi, grâce à ces terribles précautions, on ne pourra pas même savoir au juste quels sont les

de ça que vous cherchez, lui répondis-je. — Eh bien; oui, c'est apparemment autre chose que je cherche; je venais dans ta chambre en cachette, ajouta-t-il, en allongeant le bras comme pour prendre ma taille. (Grande hilarité.) Moi qui vis la chose dont à laquelle il voulait en venir, je le repoussai brusquement et je le fis filer d'un coup en bas des escaliers. Voilà tout ce que je sais pour ma part.

M. le président, au prévenu: Il est évident que vous aviez l'intention de commettre un vol, et que surpris par Mme. Tisserand, vous avez voulu faire dégénérer la chose en plaisanterie.

Le prévenu: Moi, je dis, mon colonel, que c'était des cheveux que cherchais, si bien que c'était un cœur que ma main d'artiste avait tressé pour madame; elle sait bien à qui ils appartenaient; ils étaient pareils aux miens, n'est-ce pas, madame?

Mme. Tisserand, se lève vivement: Dieu de Dieu! quel mensonge! Jamais je n'ai eu de cœur de personne (se représentant avec un sourire), en cheveux s'entend.

Mlle. Clémentine est introduite; c'est une bonne grosse fille à l'air réjoui, elle se dit âgée de 22 ans et couturière; elle dépose ainsi:

« Bouffé, mon bon ami, est venu me chercher pour aller chez Mme. Tisserand qui tient café. Là, quoique je n'aurais pas envie de boire, Bouffé me dit: il faut que tu boive. — Je ne boué pas, je n'ons pas soif, à peine on-je dit, que *clac!* voilà deux giffes qui tombions sur mes joues; bon! voilà donc que je boivons. (On rit.) — Bouffé s'absente un instant me laissant seule. Le garçon me cherchions querelle pour le paiement, quand mon bon ami rentre. — Qu'est-ce qu'elle a fait? s'écrie-t-il, si elle a fait des sottises, ça ne vous regarde pas, c'est mon affaire, et *clac!* voilà encore des giffes qui tombions sur mes joues, et puis il me faisions expliquer sur ce que j'avions fait à ce garçon....

M. le président au témoin: Et vous avez souffert tous ces mauvais traitements sans rien dire?...

Clémentine, regardant le prévenu: Il m'aime tant ce chéri, que c'est pour mon bien ce qu'il en fait. Si le caporal du corps de garde n'avions pas prévenu le comni saire, je ne serions pas ici.

Le prévenu, avec un geste expressif: Oh! il est bien certain que je l'aime cette créature; tiens, Clémentine, je t'adore! parce que tu es une bonne fille pas méchante; et c'est pour cela, mon colonel, que je ne veux pas souffrir qu'un autre la batte; quand elle fait mal on n'a qu'à me le dire, et je la corrigerai, moi....

Clémentine, interrompant: Je puis bien témoigner que c'est bien vrai; et à preuves....

La prévention de vol n'étant pas suffisamment établie par les autres témoins et celle en voies de fait étant abandonnée, puisque Mlle. Clémentine veut être battue et aime tendrement celui qui la corrige si bien, le conseil a acquitté Bouffé et l'a renvoyé à son corps pour y continuer son service. (Gaz. des Tribunaux.)

## BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 17 SEPTEMBRE.

Par arrêtés royaux du 1<sup>er</sup> août 1835, sont nommés chevaliers de l'ordre de Léopold:

MM. F. Vanrezele, capitaine au 1<sup>er</sup> chasseurs à pied, pour sa belle conduite et le sang-froid qu'il a montré les 6 et 7 août 1831, aux combats de Houthalen et de Kermpt, et pendant la retraite. L. Hauteceur, lieutenant au premier chasseurs à pied, pour l'intrepidité qu'il a montrée les 6 et 7 août 1831, à Houthalen et à Kermpt, où il a été blessé. D. J. Mahieu et F. A. Liefoghe, sergents au premier chasseurs à pied, pour l'intrepidité qu'ils ont montrée devant Maestricht, les 5 et 7 août 1831, et avoir contribué à reponser une sortie de l'ennemi. J. Ducoulomb, carabinier au premier chasseurs à pied, pour l'intrepidité qu'il a montrée au combat de Kermpt, où il a aidé à reprendre une pièce de canon qui était tombée au pouvoir de l'ennemi. J. F. M. Pellabon, capitaine au deuxième chasseurs à pied, pour la grande intrepidité dont il a fait preuve à l'affaire de Lou-

progrès que Paganini a fait faire au violon, ni à quel point il l'a laissé. Savez-vous un suicide plus entier que celui-là?

Si Paganini n'est pas mort, plutôt au ciel! en voyant lui-même le peu d'effet que cette nouvelle a produit en Europe, et la profonde indifférence avec laquelle on a écrit et répété *Paganini est mort!* peut-être comprendra-t-il enfin combien son égoïsme a fait tort à sa renommée, et que son avarice est un mauvais calcul, et que la popularité vaut au moins autant que l'argent, et que rien ne vaut une mort regrettable. Il comprendra que ce mot là — *sept millions!* qui somme bien haut pourtant, ne vaut pas cet autre mot — *générosité et bienfaisance*; il comprendra qu'il vaut mieux écrire ses idées quand on a de belles idées, et laisser après soi le secret de son art quand on a eu la gloire de le trouver ce secret, que d'emporter avec soi tous ces nobles trésors dans la tombe. Il comprendra que la première des fortunes pour un homme comme lui, c'est la gloire, et qu'après s'être adressé avec tant de bonheur à la bourse de ses semblables il est temps de s'adresser enfin à leurs sympathies. Pour moi, qui avais impitoyablement attaqué cet homme parce qu'il avait refusé de réparer d'un coup d'archet de grandes infortunes, je fais des vœux bien sincères pour que la nouvelle de sa mort soit une fausse nouvelle. Qui sait? Cette grande et inutile fortune l'a peut-être corrigé. Peut-être a-t-il regretté bien des fois de n'avoir pas été plus bienvéillant pour le malheur; peut-être, en voyant sa grosse et ridicule somme d'argent s'est-il dit en soupirant qu'il y avait dans ce tas immense plus d'un écu qui ne devrait pas y être; pauvre argent de quelquel pauvre musicien qui se sera privé de diner trois fois pour aller entendre son confère! Paganini est un homme de trop de talent pour n'être pas un homme d'esprit; et qui dit un homme d'esprit dit aussi un homme de cœur.

vain au mois d'août 1831. J. J. Baquet, capitaine au deuxième chasseurs à pied, pour ses bons et anciens services, et particulièrement pour ceux qu'il a rendus devant l'ennemi en 1831. J. Luyckx, sergent au deuxième chasseurs à pied, pour son excellente conduite et la bravoure dont il a fait preuve aux affaires de 1831. B. Dejongh, carabinier au 2<sup>e</sup>me. chasseurs à pied, pour la bravoure dont il a fait preuve le 3 août 1831, à Ravels, où il a été blessé. E. Wyngaert, sous-lieutenant aux partisans, pour sa conduite le 6 août 1831, au Verlaet, où il a été blessé dans le moment où il prenait un canon à l'ennemi. Il a fait preuve d'une grande bravoure à l'affaire de Honds-Einde, le 31 décembre 1832. P.-J. Paschal, sergent aux partisans, pour sa grande intrépidité aux affaires de Hechtel, Houthalen et Curange; à Houthalen, il a enlevé des rangs ennemis un officier belge grièvement blessé. J. Moreau, capitaine au premier régiment d'infanterie, pour ses anciens services, dont il a perdu la récompense bien méritée. J. Discaille, capitaine au premier régiment d'infanterie, pour ses anciens services et le zèle dont il donne constamment la preuve. J.-B. Vergès, capitaine, et P.-J. Schoemaker, sergent, tous deux du premier régiment d'infanterie, pour leurs anciens services et leur belle conduite à Banterssem; C. Hernalsteen, sergent au premier régiment d'infanterie, pour son excellente conduite et la bravoure dont il a fait preuve à l'affaire de Banterssem, où il a été blessé.

— Par arrêté royal du 10 septembre 1835, un brevet de perfectionnement de cinq années est accordé au sieur Leroy Herrier (F.), fabricant à Tournay (province de Hainaut), pour un nouveau procédé pour dépolir le cristal.

— Par arrêté du même jour, le sieur Garnier (Auguste), agent de la banque, est nommé colonel commandant la légion de la garde civique de la ville d'Arlon (province de Luxembourg), en remplacement de M. Lacroix Zenon, nommé notaire à Remich.

— On écrit de Louvain, le 16 : « Une députation de notables a porté hier au collège des bourgmestre et échevins la pétition en faveur de l'établissement de l'Université catholique en cette ville. Cette pétition était revêtue de 1400 signatures. Le collège de régence s'est occupé dans sa séance du même jour de la question de l'Université actuelle, et il a été décidé qu'une Université serait maintenue à Louvain, quelque soit la détermination des chambres législatives relativement à celle qui existe, de manière que les cours seront dans tous les cas repris après les vacances comme aux années précédentes. Le conseil de régence s'est aussi occupé du canal; il a été voté une somme de 800,000 francs pour l'approfondir, de manière à ce que les navires d'un tirant d'eau de 12 pieds, puissent venir avec facilité jusqu'en ville. C'est M. Vifquain qui est chargé de l'exécution des travaux qui commencent incessamment. » (*Journal de la Belgique.*)

— Différens voyageurs arrivés d'Aix-la-Chapelle nous ont assuré que la loi votée récemment par nos chambres, qui prive de tous leurs droits civils les fonctionnaires et officiers belges de naissance restés jusqu'ici au service de Hollande, avait produit sur quelques-uns de ces derniers, auxquels la patrie est chère encore, l'impression la plus pénible.

Ceux qui se trouvaient aux eaux ne pouvaient concevoir l'empressement avec lequel fut votée cette mesure législative qui leur ôte tout espoir de rentrer en Belgique, et surtout qu'aucun délai n'eût été donné pour sa promulgation. (*Eman.*)

— On écrit de Wavre, 16 septembre, qu'un violent incendie a éclaté à Aisémont sous Wavre, le 13 de ce mois, vers huit heures du soir, et a consumé, en partie, deux maisons qui, sans les secours des officiers et soldats de la 5<sup>e</sup> batterie d'artillerie, auraient été réduites entièrement en cendres. Le zèle et l'activité que ces braves militaires ont déployés dans cette circonstance, est au-dessous de tout éloge.

LIEGE, LE 18 SEPTEMBRE

Un journal de Bruxelles émet quelques réflexions, qui nous paraissent justes, sur l'utilité de mettre au concours la place de directeur-professeur de l'académie de peinture qu'il s'agit de fonder à Liège. Notre confrère désirerait que les concurrents fussent tenus de présenter 1<sup>o</sup> L'esquisse d'un sujet historique faite en un jour; 2<sup>o</sup> Une tête d'expression peinte également en un jour et d'idée; 3<sup>o</sup> Un torse peint d'après nature, en quatre jours; 4<sup>o</sup> Un dessin anatomique en un jour. Ce sont là sans doute des conditions assez sévères pour ne pas avoir à craindre de faire un mauvais choix en accordant la préférence à celui qui les remplira avec le plus de succès. Nous croyons que ce mode a été mis en pratique

dans plusieurs écoles de peinture et notamment à Anvers. En s'en rapportant à un jury d'examen qui aurait à prononcer sur le mérite des diverses compositions, notre régence serait plus sûre, en effet, de ne point s'égarer, qu'en livrant à la discussion dans son propre sein la question de savoir si tel artiste a plus de talent que tel autre. C'est là une sorte de débat qui trop souvent amène des décisions peu judicieuses quand il a lieu dans une assemblée où sur dix membres, deux à peine possèdent les connaissances spéciales indispensables pour porter un jugement bien motivé: il arrive souvent aussi alors que de petites considérations de personne l'emportent sur les intérêts de l'art. Une commission composée d'un petit nombre d'individus, ayant les notions nécessaires et jugeant avec les pièces sous les yeux, est certainement moins sujette à de pareilles erreurs.

Il faut observer qu'il ne suffit point qu'un peintre ait de la réputation, et même une réputation très légitimement acquise, pour être supposé en état d'occuper dignement le poste de directeur d'une académie. Il faut encore examiner la nature de son talent. Un peintre de genre, dans la stricte signification du mot, quelque mérite qu'il eût d'ailleurs, ne saurait convenir. Avec lui les études risqueraient d'être renfermées dans des limites étroites et mesquines. Il faut un homme qui puisse enseigner les grands principes de la peinture, donner des leçons d'expression, de costumes et d'anatomie, comme cela a lieu à l'école d'Anvers, grâce à Wappers, et comme cela n'a pas lieu à l'école de Bruxelles par la raison très-simple que les professeurs de cet établissement qui ne font guères que de petites toiles, ignorent cette partie si importante de l'art des Rubens et des Van Dyck.

De quelque manière qu'on envisage la question, il nous semble donc que le conseil de régence agirait sagement en ouvrant un concours sur les bases indiquées plus haut, et en réservant le jugement à des hommes aptes à prononcer en parfaite connaissance de cause. Il faut espérer que ce sera là le parti auquel on s'arrêtera.

Les journaux anglais du 15, ne confirment point la nouvelle de l'intervention, qui aurait été décidée entre la France et l'Angleterre, et dont le bruit avait couru la veille à la bourse de Londres.

Les feuilles de Paris, qui passent pour être dans les confidences du pouvoir, continuent à garder le silence sur les résolutions du cabinet français, au sujet des affaires de la Péninsule.

Les journaux allemands rapportent un article extrait du *Handelsblatt* et intitulé *Kalisch-Toplitz*, dans lequel, après avoir dit quelques mots sur les questions générales, il aborde l'éternelle question des affaires hollando-belges, sur laquelle il s'exprime ainsi :

« Nous avons vu quelques-uns de nos concitoyens craindre que les puissances réunies à Toplitz ne reconnussent jamais la base de notre situation, c'est-à-dire la séparation d'avec la Belgique. Cette crainte n'est pas fondée. L'Autriche, la Prusse et la Russie, sous l'influence desquelles les délibérations de Toplitz sont dirigées, ont pris part dès le commencement aux conférences de Londres; elles ont reconnu alors, avec la France et l'Angleterre, la séparation comme base fondamentale des négociations; elles se sont convaincues que le gouvernement des Pays-Bas parlait constamment de cette même base; elles l'ont vu, tant par l'échange des notes entre les plénipotentiaires néerlandais et la conférence, que par les discours du roi, par les ordres du jour du ministre des affaires étrangères: elles ont en outre, par une expérience de cinq années, acquis la conviction que le peuple hollandais aussi, d'accord avec son gouvernement, ne nourrit pas d'autres desirs que celui de voir raffermir la séparation de la Belgique par un contrat final.

« Les trois puissances, c'est-à-dire, l'Autriche, la Prusse et la Russie ne transférèrent donc pas les négociations sur un autre terrain? Non! Quoiqu'il arrive, la séparation est décidée, la réunion impossible! Pendant l'union la Hollande a supporté toutes ses charges sans mot dire. Elle a vu sans murmure sacrifier son commerce à l'industrie belge et ses colonies tributaires des fabriques belges. Elle n'accusa pas son gouvernement, car elle savait que celui-ci, placé entre deux peuples dont les intérêts étaient opposés, ne pouvait contenter les vœux de tous. Maintenant la Belgique a rompu elle-même le lien qui l'attachait à la Hollande, et nous avons vu fleurir notre commerce. Le gouvernement néerlandais ne peut opter pour une réunion et se replacer dans la même situation critique dont il fut victime en 1830; le peuple hollandais ne veut plus du joug supporté pendant quinze ans. La réunion n'offrirait d'autre perspective à la Hollande que la destruction de son commerce, de nouveau florissant, une nouvelle révo-

lution en Belgique, seconde séparation! L'Europe le sait les puissances du Nord ne peuvent l'ignorer! »

Le 15, le roi est arrivé au camp de Beverloo; accompagné du marquis de Chasteler et du général d'Hane de Steenhuyse. Le lendemain, S. M. a passé la revue des troupes, et a fait exécuter quelques petites manœuvres. Aujourd'hui, vers les 8 heures du matin, le roi s'est mis à cheval, avec tout son état-major, et les grandes manœuvres ont commencé immédiatement. S. M. a été accueilli avec un enthousiasme extraordinaire, et les cris de *vive le Roi!* n'ont cessé de retentir. On nous assure, que jamais le camp n'a présenté un aspect si animé et si brillant; l'affluence des étrangers est tellement grande, que tous les restaurants sont encombrés, et qu'on peut à peine obtenir quelques rafraîchissements. (*Nouvelliste.*)

— L'*Echo* de Milan annonce que Paganini est arrivé le 6 septembre, en bonne santé, dans cette capitale.

— S'il faut en croire l'*Industriel du Hainaut*, les exploitations de la houille et du fer dans cette province seraient disposées à renoncer à la prétendue protection des tarifs, moyennant l'exécution des chemins de fer et des canaux projetés dans cette partie du pays.

— Un jeune homme de Verviers, *Louis Florence*, âgé de seize ans, vient de produire une œuvre de patience et d'habileté vraiment remarquable et qui passe même pour une merveille, tant notre jeune artiste a dû surmonter des difficultés pour conduire et achever son travail. C'est un pantalon en fil de coton, tissé sans couture, de petite dimension, de la forme la plus élégante; les boutonnières ont été faites, les boutons ont été attachés au pantalon sur le métier, sans le secours de l'aiguille ni des ciseaux.

Les boutons sont en nacre de perle, percés de quatre trous, et il est impossible de découvrir par quels procédés notre intéressant jeune homme a pu les fixer au pantalon, sans nœuds et, comme nous venons de le dire, sans l'aide de l'aiguille.

*Louis Florence* avait projeté d'envoyer cet objet à l'exposition à Bruxelles; mais, par des circonstances indépendantes de sa volonté, il ne l'a pu à achever à temps. Cependant ce produit d'une intelligence vraiment précoce, étant tombé entre les mains de quelques connaisseurs, on l'a mis sous les yeux de M. R. Biolley qui, digne appréciateur d'un travail aussi remarquable, n'a pas voulu s'en désaisir et s'est chargé de le faire figurer dans le salon de l'exposition des produits de l'industrie nationale à Bruxelles. Nous sommes certains que ce tissu admirable attirera l'attention du gouvernement et des industriels éclairés sur son auteur et qu'on ne laissera pas végéter un arbre qui promet de porter d'aussi beaux fruits. (*J. de Verv.*)

— Depuis quelques mois l'éclairage au gaz a pris beaucoup d'extension à Amsterdam. Sous peu une des églises des réformés de cette ville va être aussi éclairée par cette lumière. Les travaux à cet effet sont déjà commencés.

— Le *Garde national* de Marseille annonce que la ville vient de faire l'acquisition d'un orgue d'une facture extrêmement remarquable. Cet instrument, dont l'effet est si merveilleux, que sur un espace circonscrit, avec des tuyaux en miniature, on est parvenu à obtenir toute la puissance musicale des orgues d'église, est l'œuvre d'un artiste modeste de Florence, dont le hasard a seul révélé le talent. Michel Paoli, fils d'un paysan, fit à seize ans, d'après l'inspection d'un modèle, une horloge d'une perfection étonnante.

Le curé de son village s'attacha le jeune artiste, qui, encouragé par les éloges de son pasteur, exécuta un orgue que Florence admira. Dès lors il poursuivit ses succès, et c'est à lui, ajoute ce journal, que nous devons l'instrument auquel nos solennités religieuses devront un éclat inconnu encore, parce qu'il se mariera avec des chœurs, et qu'il accompagnera les voix de ses sons si purs et si pleins.

Hier, 15 septembre, à six heures du matin, a eu lieu à Liège une cérémonie bien touchante. MM. le directeur, les professeurs et les élèves du conservatoire royal de musique ont escorté, jusqu'aux limites extérieures de la ville, la dépouille mortelle d'un jeune homme que la mort vient de ravir aux arts à l'âge de 18 ans.

Alphonse Ramoux était, dans la classe de piano, un des meilleurs élèves de M. Jalbeau, ses moyens physiques, son application constante, les prix et les succès honorables que déjà il avait obtenus, sa brillante exécution, ses progrès incessants, son ame ardente, son goût bien dirigé, tout enfin annonçaient que bientôt il serait un artiste des plus distingués. Il faisait aussi de grands progrès dans le cours d'harmonie et de composition qu'il suivait, depuis trois ans, dans la classe de M. Daussoigne-Méhul, et celui-ci l'ayant apprécié lui avait voué une amitié particulière et une affection vraiment paternelle; de son côté l'élève avait pour

ses professeurs le plus tendre dévouement, la plus vive reconnaissance, et tachait de les payer de leurs soins par une application soutenue à l'étude de l'art difficile auquel s'était voué tout entier : Ah! sans doute Alphonse Ramoux eût un jour fait honneur à ses maîtres et illustré sa patrie! mais sa mort prématurée a englouti toutes ces espérances!! elle a plongé dans un deuil éternel un père qui l'adorait, une famille dont il était l'idole, l'ame et le lien, et les nombreux amis que lui avaient attachés la franchise et la gaieté de son caractère d'artiste.

Arrivé à la barrière du Val Benoit, le cortège s'est arrêté (l'inhumation devait avoir lieu à May à 4 heures de Liège) alors M. Daussoigne ayant annoncé qu'il fallait enfin se séparer, M. Jalbeau, prenant la parole, improvisa une allocution pleine de noblesse et de sensibilité, dont nous n'avons pu recueillir que quelques phrases :

« Il faut donc nous séparer, dit-il, adieu Alphonse !... Adieu cher ami !... Tu emportes nos regrets !... Mais ton souvenir restera toujours parmi nous ; c'est une idée bien consolante pour ceux de nous qui se séparent de leur ami, que notre bel art forme un lien indissoluble entre les vrais artistes, qui le cultivent. Du haut des cieux ton ame aimante nous sourit encore ; ah! C'est nous seuls qui sommes malheureux !!! »

Les sanglots étouffaient la voix du professeur, il ne put continuer, et l'on ne parvint à le soustraire à sa pensée douloureuse qu'en donnant l'ordre du départ. Le cortège rétrogradait vers Liège tandis que les chars funèbres continuaient leur route vers le champ du repos. (Art. communiqué.)

Les bourgmestre et échevins de la ville de Liège, invitent le nommé de Toller Henri par le civique de la province de Flandre Orientale qui doit habiter cette ville, à se présenter, de huit heures du matin à midi, à leur bureau militaire à l'hôtel de ville pour lui communiquer une affaire administrative qui l'intéresse.

Liège, le 16 septembre 1835.

Le bourgmestre, Louis JAMME.

**ETAT CIVIL DE LIEGE, du 17 septembre.**

Naissances : 3 garçons, 5 filles.

Décès, 6 garçons, 2 filles, 1 homme, 2 femmes, savoir : Henri Lambrech, âgé de 61 ans, cultivateur, rue Thier à Liège, époux de Marie Ida Degeer. — Jeanne Drouxhe, âgée de 96 ans, sans profession, rue devant la Boucherie, veuve de Gilles Ronday. — Anne, Thérèse Joseph Hustin, âgée de 65 ans, domestique, rue Poncecaurie, célibataire.

**ANNONCES.**

M<sup>e</sup> DUSART, notaire à Liège, fait savoir que le MARDI 22 SEPTEMBRE courant, à onze heures, il VENDRA aux enchères, en son étude, une RENTE de CENT QUARANTE FLORINS, constituée à 4 pour %, par bail à rente, bien hypothéquée et régulièrement payée. 186

Un JEUNE HOMME de 17 à 18 ans, intelligent, peut se présenter au CAFE du MIDI, à Liège. 247

QUARTIER à LOUER rue des Aveugles, chez M. Jannin.

**NOUVELLE VENTE PAR ACTIONS TRÈS-IMPORTANTE ET IRRÉVOCABLE**

Ouverte avec autorisation du haut Gouvernement ducal de Nassau DES ÉTABLISSEMENTS DE PLAISANCE ET DE CONVERSATION AUX BAINS DE WIESBADEN DITS

**DURINGERS KURGEBAUDE, AVEC JARDINS, DÉPENDANCES, ETC.**

AYANT UNE VALEUR RÉELLE de florins 124,000 d'Empire soit francs 268,400 de France

AVEC UNE SOMME D'ÉCHANGE de florins 50,000 d'Empire soit francs 108,000 de France.

Il se trouve attaché en outre à cette belle vente 3999 primes de florins (2000, 8000, 2 de 4000, 1250, 1200, 800, 600, etc., dont la 1<sup>re</sup> classe comprend florins 62300 soit francs 135000 et la 2<sup>e</sup> classe fl. 137700 soit francs 298000 de France, formant un total de

florins 200,000 d'Empire soit francs 433,000 de France.

LE FLORIN EST CALCULÉ A 2 FRANCS 15 CENTIMES.

Cette vente aura lieu en deux classes dont le premier tirage est fixé

LE 29 DÉCEMBRE 1835.

Le nombre des actions à vendre n'est que de 35,000. — Chaque action peut gagner plusieurs fois, par la chance la plus heureuse on peut obtenir sur une seule action la somme de

florins 149,700 d'Empire soit fr. 324,000 de France.

Cette magnifique propriété située à une lieue de Mayence est suffisamment connue de tous ceux qui ont visité les bords du Rhin, au reste les prospectus en donnent tous les détails désirables.

Les actions originales sont contresignées par la maison soussignée sont au prix de fr. 20 et sur cinq prises ensemble la 6<sup>e</sup> gratis.

Vu le nombre des actions très-limitées dont cette vente se compose, les soussignés préviennent les amateurs de s'adresser à temps au dépôt général de

**SAMOKLESKI.**  
PRIX D'UNE ACTION 20 francs. SIX ACTIONS 100 francs.

**VENTE PAR ACTIONS DE LA GRANDE SEIGNEURIE DE SAMOKLESKI**

évaluée à 1,375,000 florins,

et des sept villages dénommés :

Mrukova, Czekay, Pilgrzymka, Zawadka, Klopotnica, Hula, et Folusz.

Avec une population de 3300 ames, et 4808 arpens de bonnes terres seigneuriales

comprenant 25914 gains en argent de fl. 250.000. 20,000. 15,000. 12,000. 10,000 etc.

LE TIRAGE SE FERA DÉFINITIVEMENT ET IRRÉVOCABLEMENT A VIENNE

LE 26 NOVEMBRE 1835.

Pour 200 francs il sera délivré 11 actions et en sus une action bleue, gagnant forcément et privilégiée d'un tirage spécial de primes considérables.

Prospectus français et envoi des listes franc de port. On est prié d'écrire directement à cet effet à

HENRI REINGANUM,

banquier et receveur général à FRANCFORT s/M. 223

VILLE DE LIEGE. — Les bourgmestre et échevins, vu la demande du sieur Mathieu Ronday, cultivateur, demeurant faubourg St. Léonard, n° 456, tendante à être autorisé à établir une forge sur une pièce de terre à lui appartenante, située au bout du faubourg Vivegnis, vis-à-vis de la maison n° 344 ;

Vu l'arrêté royal du 31 janvier 1824; arrêtent :

La demande ci-dessus analysée sera publiée par la voie des journaux et affichée tant sous le perron de l'hôtel-de-ville, que sur la porte de l'église de Ste.-Foi.

Les personnes qui penseraient devoir s'opposer à l'objet de cette demande sont invitées à faire parvenir à la régence leurs motifs d'opposition dans le délai de quinzaine.

A l'hôtel de ville, le 14 septembre 1835.

Le président du collège, Louis JAMME.

Par le collège, le secrétaire DEMANY.

A LOUER pour le 24 DECEMBRE prochain, UNE BELLE MAISON, propre à un rentier, située à proximité de l'Université, composée de neuf à dix pièces bien distribuées, greniers, caves une belle cour, deux sortes d'eau, etc. S'adresser à M<sup>e</sup> RENOZ, notaire à Liège, rue d'Amay, n° 653. 162

**BOURSES.**

PARIS, LE 16 SEPTEMBRE.

FONDS PUBLICS.	COURS précédent.	COURS DU JOUR.
Cinq pour cent J. du 22 mars.	107 40	107 50
Fin courant. Liquid.	107 45	107 55
Trois pour cent.	79 95	80 15
Fin courant. Liquid.	80 10	80 20
Napolitains.	97 90	98 10
Fin courant.	98 05	98 15
Rente perp. (Espagne).	30 1/2	30 3/8
Fin courant.	00 00	00 00
Emprunt Guebhard.	00 00	00 00
Rente d'Esp. 3 % J. du 1 <sup>er</sup> avril.	19 1/4	19 3/4
Fin courant.	00 00	00 00
Cortès.	30 00	30 00
Dettes différées.	12 1/4	12 1/2
Coupons cortès.	16 00	16 1/2
Emprunt Ardoin.	36 3/8	37 00
Emprunt romain. J. de juin.	104 3/4	104 1/2
Id. belg. J. du 1 <sup>er</sup> mai.	103 1/8	103 1/4
Fin courant.	000 00	000 00
Banque de Belgique.	000 00	000 00

LONDRES, LE 15 SEPTEMBRE.

3 p. c. consolidés.	90 5/8	Escompte.	00 00
Belg. em. 1832 C. D.	101 1/2	Différées.	00 00
Holl. dette active.	54 1/8	Passives.	00 00
Id. 5 p. c.	000 00	Russie.	107 1/2
Portugais 5 p. c.	86 1/2	Bresil, emp. 1824.	87 1/4
Id. 3 p. c.	00 00	Mexicains, 5 p. c.	00 00
Espagne cortès.	40 00	Colomb.	00 00

AMSTERDAM, LE 15 SEPTEMBRE.

Dettes active.	54 1/16	Rente française.	00 00
Id. différée.	0 00	Métalliques.	99 3/4
Billet de chance.	23 13/16	Russie, H. et C.	104 1/8
Syndic. d'amor.	93 5/8	Esp. rente perp.	29 7/8
Id. 3 p. c.	00 00	Naples fauconnet.	00 00
Soc. de comm.	104 7/8	Bresiliens.	00 00

ANVERS, LE 17 SEPTEMBRE.

**CHANGES.**

	COURTS JOURS	DEUX MOIS.	TROIS MOIS.
Amsterdam.	58 00 perte P		
Rotterdam.	34 00 perte P		
Paris p. fr. 100.	fl. 47 5/16 A fl. 47		A 46 7/8
Lond. p. Estr.	fl. 12 1/6 1/4	fl. 12 07 1/2 A	
Hamb. p. 40 MB	35 5/16 A	35 1/8 A	35 A
Bruxelles.	1/4 00 p.		
Gand.	1/4 00 p.		

**FONDS PUBLICS.**

FONDS.	INT.	COURS.	FONDS.	INT.	COURS.
VILLE D'ANVERS.			fl. 500		149 P
Dettes act.	5	104 3/4 A	E. à L. 1824		85 1/4 A
Id. différ.	43		ESPAGNE	5	
BELGIQUE.			B Guebh.	5	00 à 00 00
Emp. 48 m.	5	100 00 A	R. P. à Am	5	30 à 30 1/4
A. B. 1835.		99 1/2 A	Emp. 1834.		37 1/4 P
Ac de la B.	2 1/2		Dettes diff.		12 1/2 A
HOLLANDE.	2 1/2		Cortès à P.		27 3/8 à 18 1/4
Dettes act.	4 1/2		Id. à L.		27 3/8 à 18 1/4
Rte remb.	2 1/2	88 1/4 A et 99	lito Coup		00
AUTRICHE.			NETLES.		
Métallq.	5	102 1/2 A	Cert. Falc.	5	91 A
Lots fl. 100.		256	ÉTAT-ROM.		
Id. 250.	4	416	Levée 1832	5	100 1/4
Id. 500.	4	688	P à An. 1834	5	97 00 P
POLOGNE					
Lots fl. 300		121 P			

BRUXELLES, LE 17 SEPTEMBRE.

Em. R. fin ct.	100 3/8 P	Naples.	00 00
Id. 1 moi.	000 00 dt (P)	Rome.	000 00 P
Dettes active.	53 1/2	Bres. Rothsc.	00 00
E. de 1832.	98 00	E. Ardo. 1835.	000 00
Act. Soc. Gén.	800 00 A	Empr. Guebh. 30 3/4	
S. de c. de cvr.	124 00 A	P. à Amst.	30 30 1/8 P
Banq. de Belg.	110 1/2 A	Fin courant.	00 P. 00 00 A
S. de c. de S. O.	00 00 00	D. différée.	13 00 P
S. Hauts Fourn.	000 00	Cortès à Paris.	00 00
Banq. fone.	00 00 000	Id. à Londr.	26 3/4 A 27 P
S. du Cha. Flenu.	000 00	Coup. Cortès.	00 00
Gal.-Rus. ad. Br.	00 00		
Dettes act. H. O.	54 00 P	CHANGES.	
Syndi. d'amort.	00 00	Amsterdam.	00 00
Losr. av. coup.	99 00 P	Londres ct.	00 00 00
Id. inscript.	000 00 A	Id. 2 mois.	00 00 00
Métalliques.	000 00	Paris.	00 av.

ARRIVAGES AU PORT D'ANVERS DU 14 AU 17 SEPTEMBRE.

Treize navires venant de Londres, Dunkerque, Bergen, Newport, Bordeaux, Séville, Montevideo, Messine, Badra, de la Havane, Marenhum; chargés de sucre, stockfish, fer, vin, gomme, laine, 11,000 cuirs, cornes, huiles, fruits, huile de balaine, plomb, chaux, cigares, bois de teinture, coton, poivre et cuivre.

D'après l'arrêté ministériel du 14 septembre, les droits d'entrée pour le Froment et pour le Seigle sont comme suit, savoir :

Froment, fr. 75 les 1,000 kilogrammes.

Seigle, 43

H. Lignac, imp. du Journal, rue du Pot-d'Or, n° 622 à Liège